



Communiqué de presse

« Lutte contre la brucellose : l'inadmissible position du CNPN ! »

Annecy le 21 novembre 2014 - A notre **très grande surprise**, le Comité National de Protection de la Nature a rendu **un avis défavorable** aux propositions faites depuis plusieurs semaines par le Préfet de la Haute-Savoie afin **d'éradiquer une fois pour toute la brucellose** sur le massif du Bargy par le prélèvement de la population de bouquetins.

La Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Ségolène Royal, s'est engagée les yeux dans les yeux et la main sur le cœur devant la délégation de responsables agricoles en septembre dernier à **assainir le massif du Bargy**. Ce fut aussi le cas de Manuel Valls lors de son passage en Savoie.

Sous la pression de groupuscules ultra minoritaires hyper activistes qui, semble-t-il, sont aujourd'hui des **faiseurs d'opinions**, le gouvernement a reculé.

Ces « **officines vertes** » gavées d'argent public et qui le plus souvent ne représentent qu'elles-mêmes car elles n'ont jamais subi aucun test de représentativité démocratique, font de **l'opposition systématique** et n'ont comme armes que la contestation pour exister.

La décision prise par le CNPN de proposer **un nouveau protocole** va engendrer une opération extrêmement coûteuse à l'heure où les deniers publics sont rares.

Rappelons le, il n'y a qu'une seule solution : **l'assainissement du massif du Bargy**.

Nous sommes en face d'un **véritable mépris** du travail des agriculteurs. Pourtant ils assurent à travers leurs activités économiques, l'entretien des espaces alpestres et des paysages, le maintien de la biodiversité... Ils sont les **garants d'un territoire attractif** ouvert à tous.

Bien évidemment les agriculteurs n'en resteront pas là et vont prendre exemple sur ces **nouveaux modes d'expression**, pour la plupart illégaux mais non réprimés, que l'on a vu récemment au sujet du barrage de Sivens.

Les pouvoirs publics ont-ils ainsi intérêt à eux-mêmes semer les germes de la violence ?

Contact : **Bernard MOGENET** (Président FDSEA des Savoie) 06.80.71.28.73

(BM/JCC/cc 14-1935)